



[www.fdsea74.com](http://www.fdsea74.com)

Maison de l'Agriculture – 52 avenue des Iles - 74994 Annecy Cedex 9  
04.50.88.18.86

Annecy, le 15 décembre 2006

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Amende de Bruxelles : INIQUE ET DEMESURE**

Après des mois de délibérations, le Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes dans un arrêt du 13/12/2006, s'est contenté de diminuer légèrement l'amende extravagante infligée par la Commission de Bruxelles à des organisations professionnelles qui avaient voulu, en pleine crise de la vache folle en 2001, défendre le revenu des éleveurs.

**9 millions d'euros d'amende est une sanction inique et démesurée qui vise à mettre au pas les forces syndicales** (FNSEA, Jeunes Agriculteurs, Fédération Nationale Bovine et Fédération Nationale des Producteurs de Lait). Ce n'est pas ainsi que l'Europe retrouvera estime et légitimité auprès des agriculteurs.

Alors même que notre société réclame plus de solidarité, les instances européennes ont préféré faire le choix d'une application glaciale du droit, ignorant la désespérance des éleveurs et sanctionnant « pour l'exemple » le monde agricole français.

Nous attendons des responsables politiques un soutien et des mesures adéquates afin que le droit des producteurs de s'organiser et de se défendre ne soit pas sacrifié au nom des seules lois du marché et de la concurrence.

Nous demandons aux agriculteurs de faire corps autour des organisations condamnées. Alors que les éleveurs étaient au fond du trou, c'est le réseau FDSEA/JA et ses Associations Spécialisées qui ont pris tous les risques pour défendre le revenu des paysans.

**C'est une leçon de courage syndical dont nous saurons assumer fièrement les conséquences : être condamné pour une cause juste ne peut que renforcer nos convictions et nos actes en faveur de la défense de tous les agriculteurs de France.**

C'est aussi une leçon de courage syndical que devraient méditer nos détracteurs. Alors même que leur seule vision politique se résume en une démagogie de bas étage, alors que leurs actions ne sont guidées que par la volonté d'obtenir une publicité à bon compte auprès des médias, les FDSEA et les JA se battent au quotidien pour le droit et la dignité des paysans. C'est notre seul combat et nous le continuerons envers et contre tous !

**A l'unanimité, les organisations ont décidé de faire appel de cette sanction.**

Nous sommes secoués, indignés, révoltés mais certainement pas abattus !

Source : FDSEA Haute-Savoie